

ADRESSE AUX SALARIÉS ET ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA REPROGRAPHIE

Depuis plusieurs décennies déjà le monde de la communication graphique et de l'imprimerie – dans ses différents secteurs et modes d'impression – est en constante transformation, mutation, tant dans ses techniques, dans les produits réalisés, que dans ses marchés, conduisant à des rapprochements.

Ces bouleversements ont eu de fortes incidences sur l'ensemble de nos secteurs, qu'il s'agisse du "préresse", de l'impression, de la finition, de la diffusion et quel que soit le procédé concerné : offset, sérigraphie, flexographie, numérique, reprographie etc. Les entreprises sont impactées, les effectifs et l'emploi le sont également très fortement, mais aussi le contenu du travail et les qualifications.

En 2014 le législateur a engagé un processus de restructuration des branches professionnelles dans le but de limiter drastiquement le nombre de conventions collectives en les incitant – voire en les obligeant désormais – à fusionner avec une branche analogue. Le seuil, entre autres, de 5 000 salariés a été décidé par la loi. Ainsi **la branche de la sérigraphie, arbitrairement et à défaut d'accord, a intégré au 1^{er} février 2024 la convention collective de l'Imprimerie de Labeur.**

Estimant que nous avons donc des intérêts proches et similaires, la Filpac CGT a décidé de s'adresser à ces salariés, à ces entreprises spécifiques pour une prise de conscience de cette appartenance à la sphère graphique.



Le ministère a fait un autre choix concernant la reprographie en l'intégrant à la convention collective des entreprises du bureau et du numérique, commerce et services. Or nombre d'entreprises de reprographie, au-delà de l'aspect purement commerce et services, sont sur des techniques d'impression et de finition proches des métiers de l'imprimerie. Estimant que nous avons donc des intérêts proches et similaires, la **Filpac CGT** a décidé de s'adresser à ces salariés, à ces entreprises spécifiques pour une prise de conscience de cette appartenance à la sphère graphique.

Depuis plusieurs années déjà, la FILPAC-CGT milite pour le rapprochement des branches graphiques, non dans un objectif d'OPA agressive mais bien pour construire ensemble dans ce "paysage" transformé et dans un intérêt commun,



Cela passe aussi par une reconnaissance de vos emplois et qualifications spécifiques et dans une grille de salaires minima en correspondance.

une filière graphique élargie, modernisée, représentative et pouvant peser tant auprès des pouvoirs publics souvent décideurs, que des donneurs d'ordre et fournisseurs de plus en plus concentrés et "pesants". Dans cet esprit, à partir d'un objectif de rénovation de notre outil conventionnel, la **Filpac CGT** a remis en 2019 déjà, à la délégation patronale de l'imprimerie de Labeur et des industries graphiques, un projet de nouveau préambule de convention collective permettant d'associer et d'intégrer, mais en tenant compte des spécificités reconnues, des branches annexes et connexes comme peuvent l'être, entre autres, la sérigraphie ou les entreprises de reprographie. Mettre en commun nos atouts pour doter cette filière graphique, rassemblée, des outils adaptés aux besoins et aux enjeux, tant pour les salariés que pour les entreprises ; renforcer l'attractivité de notre filière profondément professionnelle dans ses savoir-faire, ses métiers et ses compétences,

qu'il s'agisse de la formation (indispensable au vu des mutations technologiques) ou de la protection sociale (garantie maladie, invalidité, décès, solidarité) au travers de notre caisse professionnelle Groupe LOURMEL qui de tout temps a démontré son efficacité au service de la branche, tel est notre objectif. Cela passe aussi par une reconnaissance de vos emplois et qualifications spécifiques et dans une grille de salaires minima en correspondance.

Nous en avons la volonté et nous y travaillons, de manière constante, au sein des instances paritaires professionnelles où la FILPAC-CGT a acquis et peut se prévaloir d'une très forte représentativité. Mais nous avons aussi besoin, pour concrétiser enfin cette filière de la communication graphique, de la présence, du soutien et de l'intervention des salariés et des entreprises de la reprographie, de votre et de leur implication dans les commissions paritaires pour que vos intérêts soient pleinement défendus et non pas méconnus comme cela pourra être le cas du fait des décisions prises par le ministère. **À l'heure de ces choix et sachant que, librement et comme l'ont déjà fait d'importantes entreprises de reprographie appliquant déjà la convention collective de l'Imprimerie de Labeur**, notre organisation syndicale a souhaité s'adresser aux acteurs (salariés et entreprises) de la reprographie afin de bien situer les enjeux et se mettre à leur disposition pour en débattre, pour travailler ensemble à ce projet d'avenir. Les enjeux sont importants, ils nous concernent mais ils vous concernent également et directement dès aujourd'hui pour que votre entreprise de reprographie soit efficacement représentée.

LA FILPAC CGT ET SES MILITANTS SE TIENNENT À VOTRE DISPOSITION.